



DEFINIR UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA GESTION DES MIGRATIONS MIXTES

Réunion d'experts de haut niveau



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des participants à la réunion de haut-niveau qui a eu lieu entre le 16 et 18 juin 2019 portant sur le développement conjoint d'une feuille de route pour les migrations mixtes en Afrique de l'Ouest et du Nord.

Ces opinions ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les enjeux opérationnels que pose la migration; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Editeur : Organisation internationale pour les migrations
 17 route des Morillons
 C.P. 17
 1211 Genève 19
 Suisse
 Tél. : +41 22 717 91 11
 Fax : +41 22 798 61 50
 Courriel : hq@iom.int
 Site Web : www.iom.int

Cover: Un jeune réfugié bantou est heureux de quitter enfin le camp de Dadaab.
 © OIM 2003/Christophe CALAIS

© 2018 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.

1.1 DYNAMIQUES MIGRATOIRES OUEST-AFRICAINES ET BONNE GOUVERNANCE DES MOBILITÉS

Pr Papa Demba Fall, Sénégal/Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

A. Introduction

Entre ruptures et continuités, les migrations ouest-africaines appellent à une meilleure compréhension des dynamiques en cours. En effet, la gestion optimale des flux est fondamentalement liée à une meilleure connaissance des enjeux du phénomène. L'enquête menée au Sénégal sur les aspirations migratoires indique que la recomposition du système régional sahélien est étroitement liée à des facteurs qui dépassent les limites du continent africain. Il en résulte que la bonne gouvernance des mobilités en général, des migrations internationales en particulier, doit être inscrite dans le cadre d'une concertation et d'une coopération à l'échelle régionale, voire continentale.

B. Contexte

L'analyse proposée s'appuie sur les travaux de recherche menés sur les mobilités au Sénégal. Ces travaux de recherches, menés sur une longue durée, indiquent une complexification soutenue des flux migratoires ouest-africains. Face aux difficultés liées au passage de frontières qui tendent à devenir la norme, la forte aspiration migratoire notée chez les jeunes comme chez les femmes à beaucoup de mal à se concrétiser. Il en résulte des stratégies migratoires dont le trait commun est la vulnérabilité accrue des candidats à l'exode tant sur le continent africain que vers de nouveaux horizons migratoires.

Dès lors que les concepts classiques ne peuvent rendre compte de la multitude et de la diversité des flux observés, la bonne gouvernance des mobilités africaines contemporaines exige une lecture plus fondée du processus.

C. Analyse

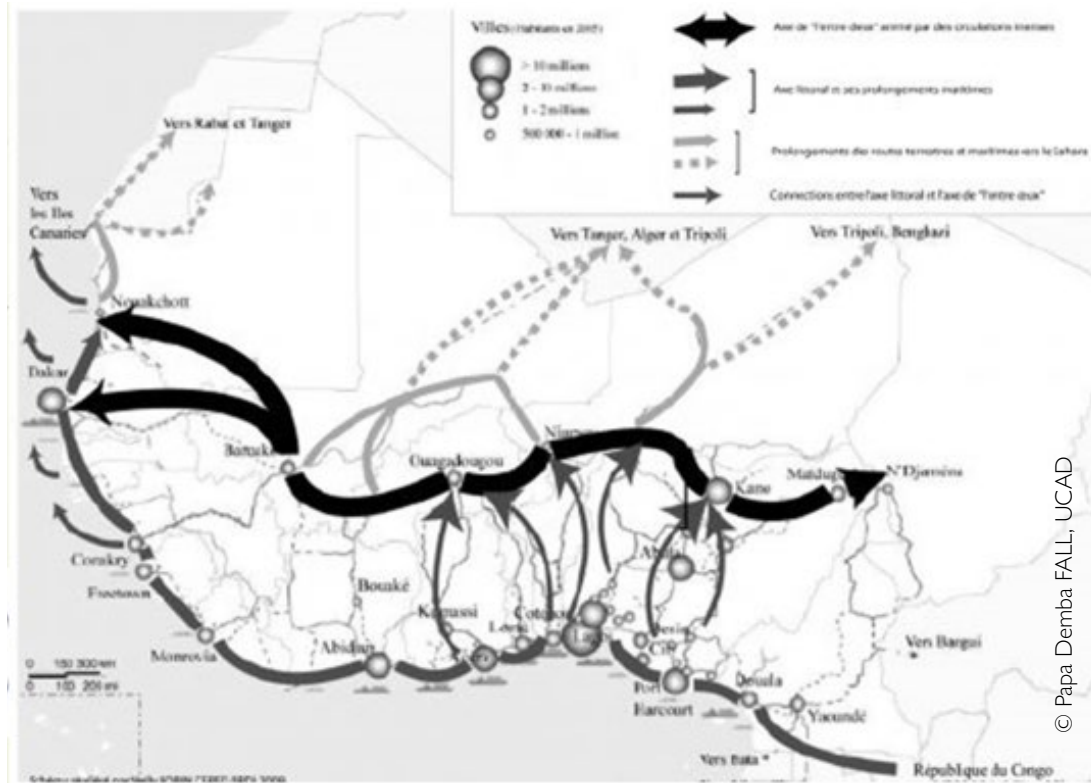
C.1. Dynamiques migratoires ouest-africaines et bonne gouvernance des mobilités mixtes

En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, ce que l'on définit par migration mixte s'inscrit dans une évolution récente. Les parcours de mobilité classiques concernent les départs des zones sahéliennes considérées comme les moins pluvieuses vers les villes côtières (Abidjan, Lomé, Cotonou). Ces schémas de parcours doivent être repositionnés dans la période contemporaine et la période de la fin de la colonisation. Cette période a influencé un certain nombre de mouvements migratoires et durant la période de la colonisation, un certain nombre de schémas migratoires se sont mis en place qui continue d'influencer les mouvements actuels.

En Afrique de l'Ouest, la construction mentale de l'appartenance à un espace géographique dépasse l'existence des frontières. La zone de la Ségambie correspond à l'ensemble des pays qui sont rattachés par le fleuve Sénégal et le fleuve Gambie. Les groupes qui y vivent appartiennent à la même région. Dans les cas de migration de proximité, les migrants se déplacent dans leur région. Il s'agit de mobilités dans ce que l'on peut appeler un « espace mental ». À la frontière entre le Sénégal et le Mali, les populations de part et d'autre de la frontière sont rattachées à une histoire ancienne et appartiennent au même territoire. Ils n'intègrent pas cette frontière qui provient d'une construction issue de la colonisation.

Aujourd'hui, on assiste à une perturbation des champs migratoires. Les mouvements migratoires sont différents. Il y a de nouvelles mobilités qui sont liées à un contexte nouveau et à des facteurs externes de plus en plus diversifiés et en évolution constante. Les premiers mouvements migratoires présentés étaient construits sur l'exploitation de la terre. Dans les années 80, le changement climatique a entraîné des perturbations et a modifié les flux traditionnels de migration. La migration vers le sud a évolué vers une migration diversifiée du sud vers le nord avec par exemple certains burkinabés partis en Côte d'Ivoire remonté. Ces migrations peuvent être caractérisées aussi par des mobilités sur un axe d'est en ouest.

Figure 15 : Carte de la perturbation du champ migratoire en Afrique de l'Ouest



Il y a une aspiration migratoire très forte. Cette demande de mobilité reste principalement à l'intérieur du continent africain, mais s'étend également de plus en plus hors du continent. Dans le cas du Sénégal, l'enquête qui a servi de référence à cette synthèse montre que dans quatre régions⁷⁸ du Sénégal discriminées en fonction de l'importance des flux migratoires, les hommes comme les femmes ont envie de partir. En effet, les femmes comme les hommes songent à quitter leur territoire à plus de 70 %. D'autre part, peu de jeunes envisagent un avenir chez eux. Si l'on regarde les destinations préconisées, la France est considérée comme une destination importante en raison des traditions migratoires et donc des réseaux qui se sont créés.

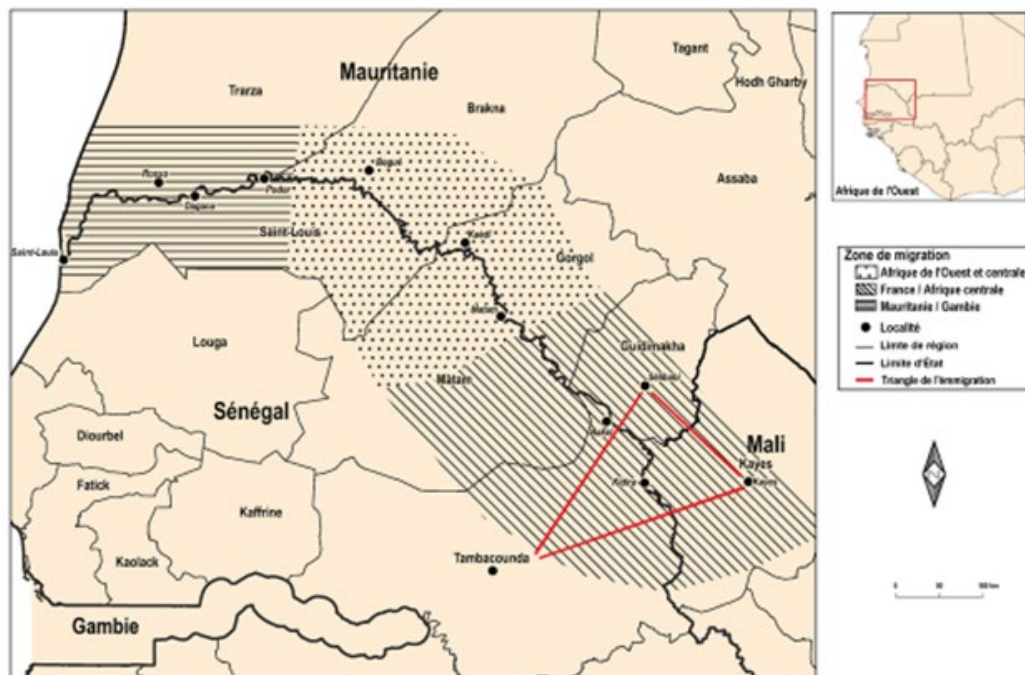
C.2. Nouvelle configuration du champ migratoire ouest-africain : ruptures et continuités

Aujourd'hui, en tenant compte de cette nouvelle configuration des migrations basée sur les changements climatiques, plus de 70 % des migrants d'Afrique de l'Ouest vont dans le pays voisin. Il est donc essentiel de prendre en charge la question de la mobilité pas uniquement dans les rapports avec l'Europe comme c'est souvent fait, mais dans les rapports entre les pays d'Afrique de l'Ouest, mais aussi dans un sens plus large. Comment arriver à faire de la migration africaine une alternative. Avec la CEDEAO, la liberté de circulation garantie par le protocole de 1979 n'est pas évidente à mettre en œuvre. Les questions de sécurité liées à la montée du fondamentalisme religieux, de groupes terroristes rendent de plus en plus difficile la garantie de cette liberté de circulation. Toutes ces personnes qui sont en quête de mobilité, d'emplois deviennent ainsi des catégories vulnérables difficiles à identifier.

Si l'on regarde le territoire du fleuve Sénégal entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, la zone située à la rencontre de ces trois pays est caractérisée par une migration forte vers l'Europe. La zone située plus en aval du fleuve, les personnes migrent plus vers l'Afrique centrale et de l'Ouest. Pour ce qui concerne la zone du delta du fleuve, les personnes vont en Mauritanie et en Gambie. La construction de réseaux dans les zones où s'installent les migrants facilite la migration de ceux qui décident de partir par la suite. Les migrations ont toujours été guidées par l'appartenance à certains groupes et la construction de réseaux transnationaux qui facilitent les migrations futures. Au-delà de la diversification des flux, il est important de penser les modes opératoires et les stratégies propres à ces personnes qui décident de partir.

⁷⁸ Les régions étudiées sont : Darou Mousty, Lambaye, Gof Sud et Orkadière.

Figure 16 : Carte des destinations migratoires au départ du bassin du fleuve Sénégal



Par migration mixte, il faut aussi comprendre l'entrecroisement des parcours migratoires qui se différencient selon les contextes et les époques. La réalité est complexe puisqu'il existe une grande diversité de migrants et que chaque migrant peut être amené à être un migrant économique puis devenir migrant environnemental et inversement. Il y a une évolution liée à la dégradation des conditions économiques et aux changements climatiques.

En Afrique de l'Ouest, l'orpaillage est un motif pour justifier une mobilité. Les personnes se déplacent vers des zones d'exploitation minière créant tout un tissu économique et d'activités connexes liées au développement de l'activité minière.

D. Conclusions et recommandations

Ces mouvements migratoires liés à l'Afrique de l'Ouest peuvent être mieux appréciés et mieux documentés pour identifier des catégories de migrants. Il s'impose de mettre en place un réseau d'échange permanent.

Il est important d'envisager les mobilités dans un sens plus large et aller au-delà de la migration internationale. La migration internationale n'est que l'aboutissement de la migration interne.

Le débat doit être porté au niveau de l'Afrique elle-même. Il s'agit de processus complexes où des dynamiques de mouvements doivent être étudiées de manière holistique.

Les recommandations sont donc :

- Améliorer la compréhension des différentes formes de mobilités et développer la collecte quantitative de ces phénomènes;
- Cadrer les enjeux liés à la gestion des mobilités africaines au niveau régional et international dans une approche continentale;
- Capitaliser les retombées positives des migrations.

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

Dr Ahmed Mohamed, A.	(Soudan/Université de Clark)	amira_auc@yahoo.com
	<i>Dr Mohamed a travaillé pour des organisations humanitaires et de développement international en tant qu'expert technique. Elle a occupé des postes académiques à l'Université Clark et à l'Université du Nord-Est, à l'Université américaine du Caire et à l'Université de Londres-Est.</i>	
Dr Adetula, V.	Nigéria, la Suède/Institute nordique d'Afrique	Victor.adetula@nai.uu.se
	<i>Dr Adetula a occupé divers postes d'enseignement et de recherche en relations internationales et en études du développement. Il est associé à l'Institut nordique d'Afrique à Uppsala.</i>	
Dr Bell, C.	États-Unis/ « Stable Seas »	cbell@oneearthfuture.org
	<i>Dr Bell est le créateur et directeur de « Stable Seas » (www.stableseas.org), un programme international qui aide les partenaires mondiaux à éliminer les activités maritimes illicites.</i>	
Pr Dicko B.E.	Mali/Université des lettres et Sciences humaines de Bamako	bremaely@yahoo.fr
	<i>Pr Dicko est chef du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université des sciences humaines et sociales de Bamako.</i>	
Dr Eldin, A.G.	Soudan/Université Ahfad des femmes	ahmedeldin@outlook.com
	<i>Dr. Eldin est professeure agrégée à l'Université Ahfad des femmes de l'Institut régional du genre, de la diversité, de la paix et des droits et coordonne le programme de maîtrise en genre et migration.</i>	
Dr El Jack, A.	Qatar/Université de Qatar et Université de Massachusetts	Amani.eljack@umb.edu
	<i>Dr El Jack est professeure agrégée d'études sur les femmes, le genre et la sexualité à l'Université du Massachusetts. Elle a participé à plusieurs réseaux et fournit des services de recherche et de consultation sur les politiques avec plusieurs partenaires.</i>	
Pr Fall, P.D.	Sénégal/Université Cheikh Anta Diop (UCAD)	Papadem.fall@ucad.edu.sn
	<i>Pr Fall est chercheur principal à l'UCAD. Son travail se concentre principalement sur la mobilité internationale en Afrique de l'Ouest et sur les questions de politique migratoire et l'impact de la migration sur l'identité des groupes.</i>	
Pr Kandilige, L.	Ghana/Université de Ghana	leanderkandilige@gmail.com
	<i>Pr Kandilige est professeur d'études sur la migration au « Center for Migration Studies » au Ghana, professeur à l'Université de Northampton et chercheur associé au « Refugee Studies Center », Université d'Oxford.</i>	
Pr Khachani, M.	Maroc/Université de Rabat, Mohamed V Agdal	mohamedkhachani@gmail.com
	<i>Pr. Khachani est professeur à l'Université Mohammed V de Rabat et occupe différents postes. Il est, entre autres, secrétaire général de l'Association marocaine d'études et de recherche sur les migrations (AMERM) et membre du Comité des migrations internationales de l'Institut universitaire européen de Florence.</i>	

Dr Kossi, S.D.	Togo/Institut National de la Recherche Scientifique	kossidotzi@gmail.com
	<i>Dr. Kossi est chef de division à l'Institut national de la recherche scientifique et maître de conférences à l'Université de Lomé. Il participe et collabore à diverses revues scientifiques et groupes de recherche en sociologie.</i>	
Pr Labdelaoui, H.	Algérie/Centre de recherche en économie appliquée pour le développement	sociobouza@yahoo.fr
	<i>Pr. Labdelaoui est directeur de recherche en sociologie et chef d'équipe en mobilité internationale et migration au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement. Il est partenaire et collaborateur de diverses revues scientifiques et travaille sur la migration, la jeunesse et le développement.</i>	
Pr Labidi, L.	Tunisie/Institut National du travail et des Études Sociales	Lassaadlabidi1964@yahoo.fr
	<i>Pr Labidi est professeur à l'Institut national du travail et des études sociales. Il occupe divers postes de représentant au sein d'associations universitaires et a été directeur de l'Office des Tunisiens de l'Étranger.</i>	
Dr Landau, L.	Afrique du Sud/University of the Witwatersrand	loren@migration.org.za
	<i>Dr. Landau est directeur du Centre africain pour la migration et la société à l'Université de Witwatersrand. Centré sur la mobilité humaine et le développement, il soutient plusieurs revues scientifiques (International Migration Review, Journal of International Migration, mouvements de réfugiés et relations entre groupes ethniques).</i>	
Dr Obiezu, E. X.	Nigéria/Université Nnamdi Azikiwe	emyxris@gmail.com
	<i>M. Obiezu enseigne et fait de la recherche au « Center for Migration Studies » de l'Université Nnamdi Azikiwe. Il est associé à Augustinias International en tant que représentant africain et travaille en tant qu'expert sur les politiques migratoires et la gouvernance.</i>	
Ouakka, S.	France/Université Sorbonne-Nouvelle	Sofia.ouakka@hotmail.com
	<i>Mme Ouakka est directrice de la prévention et de la sécurité à la mairie de Courneuve en France et fait partie du réseau européen d'experts en matière de prévention et de sécurité. Elle est également chargée de cours à l'Université de la Sorbonne-Nouvelle.</i>	
Dr Sangli, G.	Burkina Faso/Institut Supérieur des Sciences de la Population	sanglig@hotmail.com
	<i>Dr Sangli est professeur et chercheur à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'Université d'Ouaga 1, travaillant sur la relation entre environnement et développement au Burkina Faso.</i>	
Vidal Terrazas, I.	Sénégal/ONU DC	Irving.vidalterrazas@un.org
	<i>M. Vidal Terrazas est expert juridique international pour le Bureau régional de l'ONU DC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar.</i>	
Dr Zohry, A.	Égypte/The Egyptian Society for Migration Studies (EGYMIG)	azohry@zohry.com
	<i>Dr Zohry est un spécialiste de la population et des migrations. Il est président fondateur de l'EGYMIG et professeur associé à l'Université américaine du Caire. Il a collaboré et servi dans plusieurs revues scientifiques liées à la migration (International Migration Review, Journal of Immigrant and Refugee Studies).</i>	

ANNEXE 3 : PROGRAMME DE LA RÉUNION D'EXPERTS DE HAUT-NIVEAU

JOUR 1 DIMANCHE 16 JUIN 2019		
Temps	Séances	Modération
8h 30 – 9h 00	Arrivées et registration	
9h 00 – 9h 30	<i>Mot de bienvenue et remarques introductives par Mme Carmela Godeau, directrice régionale de l'OIM, Bureau Régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et M. Laurent De Boeck, Chef de Mission de l'OIM en Égypte</i>	
9h 30 – 13h 00	Panel introductif : Migrations mixtes : Quelles réalités derrière le concept?	
	<p>Mme Sophie Nonnenmacher, Chargée principale de liaison et de politique régionale OIM, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Migrations mixtes : Écarts juridiques et écarts de protection.</p> <p>Pr Pape Demba Fall, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) Aspirations migratoires au Sénégal : Qui veut partir et pourquoi cela a-t-il d'importance? Les flux migratoires dans le système régional sahélien.</p> <p>Suivi d'une discussion portant sur la définition des Migrations mixtes avec l'audience</p>	<p>Carmela Godeau, Directeur régional de l'OIM, RO pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</p>
14h 30 – 17h 00	<p>Panel 1: Nouvelles tendances de mobilité et profils diversifiés dans l'Espace Sahélien <i>Le concept de Migrations mixtes permet d'aller au-delà des caractérisations classiques des migrants entre réfugiés et migrants économiques. Ce panel vise à identifier quels sont les profils des gens en déplacement et nouvelles tendances de mouvement qui peuvent expliquer les dynamiques migratoires actuelles dans l'espace sahélien.</i></p>	
	<p>Dr Ahmed Gamal Eldin, Université Ahfad pour les femmes (Soudan/Soudan) La main d'œuvre saisonnière migrante des travailleurs agricoles comme forme en émergence et expansion des Migrations mixtes. L'Exemple du Soudan.</p> <p>Mme Sofia Ouakka, Mairie de Malakoff (France) Phénomènes de rupture en parcours migratoires : violences institutionnelles et marginalisation sociale. Étude sociojuridique de la crise des « réfugié(e)s ».</p> <p>Dr Curtis Bell, Stable Seas Programme (USA/E.-U.) Migrations maritimes mixtes : Comprendre les vulnérabilités et les réponses du gouvernement.</p>	<p>Kristina Mejo, Chargé principal de liaison et de politique régionale, Bureau régional de l'OIM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</p>

Temps	Séances	Modération
14h 30 – 17h 00	<p>Panel 2: Migrations mixtes, Humanitarisme et les Questions de Sécurité. <i>De nombreuses personnes ayant des motivations, des profils et des situations différentes se déplacent dans le système régional sahélien, ce qui soulève la question de la gestion des mouvements de masse en tant que tels. Ce panel vise à refléter comment les mouvements migratoires mixtes remettent en question l'action humanitaire et affectent les questions de sécurité.</i></p>	
	<p>Dr Victor Adetula, Nordic Africa Institute Uppsala (Nigeria & la Suède) Migration de travail et les questions de la sécurité au Nigéria.</p> <p>Dr Mohamed Khachani, Mohammed V Agdal University Rabat (Maroc) La nouvelle politique migratoire au Maroc : de l'enjeu sécuritaire à l'approche des droits humains.</p>	<p>Hind Kinani Chargé de recherche régional, OIM RO pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</p>

JOUR 2 LUNDI 17 JUIN, 2019		
Temps	Séances	Modération
8h 30 – 9h 00	Rappel du Jour 1	Yvain Bon OIM Dakar
9h 00 – 14h 30	<p>Panel 3 : Défis en matière de protection pour les personnes en déplacement. <i>Avec la diversité des profils des personnes ayant recours à la mobilité dans les espaces ouest et nord africains viennent de nouvelles préoccupations en matière de protection et d'accès aux droits de base auxquels peuvent prétendre les migrants. En plus, les migrations mixtes impliquent que les migrants et les réfugiés peuvent voyager ensemble, en utilisant les mêmes routes migratoires et intermédiaires, ce qui les expose à des risques similaires tels que la contrebande. Le statut irrégulier de nombreux migrants renforce cette dynamique. Ce panel vise à identifier les problèmes liés à la traite des migrants, les dispositions de protection, les contraintes juridiques auxquelles les migrants sont confrontés et les solutions de mobilité disponibles pour les migrants et identifier les facteurs pour les dispositions de protection.</i></p>	
	<p>Dr Amani El Jack, Université du Massachusetts, Boston & Qatar University (USA/E.-U. & Qatar) <i>Migrations mixtes : le genre nous aide-t-il à mieux comprendre ces flux?</i></p> <p>Dr Sénamé Dodzi Kossi, Institut National de la Recherche Scientifique (Togo). <i>Le rôle du trafic des êtres humains dans les Migrations mixtes.</i></p> <p>M. Irving Vidal Terrazas, UNDOC West and Central Africa (Sénégal). <i>Lacunes en matière de protection pour les victimes de la traite des êtres humaines dans les flux migratoires mixtes et défis spécifiques que cela pose concernant la Traite des Personnes et le trafic de migrants</i></p>	<p>Amanuel Mehari <i>Responsable de la coordination des migrations mixtes - OIM Libye</i></p>
14h 30 – 17h 00	<p>Panel 5 : Migration Mixtes et politiques : Leurs effets sur les migrations mixtes et la cohérence des politiques publiques <i>Alors que les connaissances sur la migration sont de plus en plus précises, les politiques migratoires des pays se multiplient. Ces politiques échouent souvent à capter et à répondre adéquatement aux mouvements de migration mixte. En outre, la gestion des mobilités demande de plus en plus de coordination entre les États. Ce panel vise à examiner les politiques publiques adoptées dans et entre les pays africains, ainsi que leur compréhension et leur impact sur la mobilité. La question centrale est de savoir comment la compréhension des flux migratoires se traduit en politiques et comment elle affecte les migrants en retour.</i></p>	
	<p>Dr Loren Landau, Université du Witwatersrand (Afrique du Sud) <i>La mobilité humaine et les politiques de différenciation. Une perspective comparée sur la façon dont les mobilités redéfinissent les politiques portant sur des communautés grandissantes et de plus en plus diverses.</i></p> <p>Dr Gabriel Sangli, Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) (Burkina Faso) <i>Interactions entre politiques publiques, migrations et développement.</i></p> <p>Dr Amira Ahmed Mohamed, Université Clark (Soudan/Soudan) <i>Retour volontaire et rapatriement des migrants et des réfugiés. Le cas du Soudan.</i></p>	<p>Irina Todorova <i>Spécialiste régional thématique principal - Protection et assistance en matière de migration Bureau régional de l'OIM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</i></p>

Les migrations en Afrique de l'Ouest et du Nord sont devenues de plus en plus complexes ces dernières années et, la ligne entre migration forcée et migration volontaire est devenue floue. Afin de capturer ce phénomène, le terme « migration(s) mixte(s) » a été introduit en référence aux mouvements de population complexes, constitués de personnes qui suivent les mêmes itinéraires (irréguliers), visent les mêmes destinations et utilisent les mêmes moyens de transport (irréguliers), mais qui se déplacent pour des raisons différentes. Il n'existe toutefois pas de définition commune.

C'est dans ce contexte d'une plus grande diversité des flux migratoires et d'un intérêt renouvelé des décideurs d'aborder la complexité de la mobilité, que le bureau régional de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale souhaite approfondir le débat et contribuer à une compréhension commune des migrations mixtes et de leur opérationnalisation afin d'assurer la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité dans le contexte de mouvements mixtes. À cette fin, l'OIM a organisé une réunion d'experts de haut niveau portant sur le développement conjoint d'une feuille de route pour la gestion des migrations mixtes en Afrique de l'Ouest et du Nord, qui s'est tenue du 16 au 18 juin 2019 à Assouan, en Égypte. Les échanges ont ainsi permis de lancer une réflexion plus approfondie sur la notion de « migrations mixtes » entre experts des régions africaines, et a mis en exergue la nécessité de travailler conjointement pour une meilleure compréhension des besoins des personnes ayant des motivations, profils, statuts et contextes de déplacement différents.

La réunion a été organisée autour des thèmes suivants, sur lesquels les experts de divers champs disciplinaires ont partagé leurs recherches et échangé:

- Vers une définition des migrations mixtes? Contenu de la notion et difficultés de cadrage
- Complexité croissante des flux migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord
- Complexité de parcours, vulnérabilité des migrants et besoins de protection
- Politiques de coopération et cohérence des politiques publiques

Cette publication synthétise les discussions et conclusions de la réunion et présente les analyses de chaque expert sur la migration mixte. Les échanges ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route commune pour l'opérationnalisation de la migration mixte comme outil d'analyse et de plaidoyer s'adressant aux universitaires, aux gouvernements, à la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et aux organisations internationales, afin de mieux répondre aux besoins des migrants en situation de vulnérabilité dans le contexte de mouvements mixtes.